

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. BROME-MISSISQUOI
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ARMAND**

1 ^{er} novembre 2010	Procès-verbal de la séance ordinaire des membres du conseil de la Municipalité de Saint-Armand, tenue à la salle du Conseil de Saint-Armand, lundi, 1 ^{er} novembre 2010 à 19h30, sous la présidence de Madame Marielle Cartier, maire suppléant.
Présences	Sont aussi présents, les conseillers suivants : Daniel Boucher, Serge Courchesne, Richard Désourdy et Clément Galipeau.
Autres présences	La directrice générale, Jacqueline Chisholm, l'inspecteur municipal, Luc Marchessault ainsi que trois citoyens sont aussi présents.
Absences	Le maire monsieur Réal Pelletier et la conseillère, Ginette Lamoureux Messier sont absents.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après la prière et après avoir constaté quorum, Madame Marielle Cartier ouvre la séance, présente l'ordre du jour et demande son adoption.

1. Prière

ADMINISTRATION

2. Présentation et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 octobre et de celui de la séance extraordinaire du 25 octobre 2010
4. Comptes du mois payés et à payer
5. Dépôt du rapport trimestriel
6. Mandat à C.I.B. pour la modification de la numération des comptes du grand livre en 2011
7. Réclamation de Bell Aliant
8. Internet Haute Vitesse

COMMUNICATIONS

9. Compte-rendu des rencontres du comité des communications les 11 et 29 octobre 2010
 - 9.1 Impression du prochain bulletin municipal la « Voie Municipale »
 - 9.2 Vœux des Fêtes dans le Journal Le Saint-Armand
 - 9.3 Demande au pacte rural pour la mise sur pied d'un bulletin municipal

SECURITÉ PUBLIQUE

10. Adoption des six (6) règlements municipaux applicables par la SQ
11. Rapport du chef pompier
12. Date pour la prochaine rencontre du comité du service de protection contre l'incendie

VOIRIE MUNICIPALE

13. Rapport de l'inspecteur municipal
14. Engagement des conducteurs de charrue
15. Lettre au MTQ concernant le fauchage du bord de la Route 133
16. Achat d'un portable pour l'inspecteur municipal

HYGIENE DU MILIEU

17. Demande au Pacte Rural pour le projet de stabilisation des berges de la baie Missisquoi
18. Utilisation de l'aqueduc pendant l'hiver par les utilisateurs du chemin St-Armand
19. Collecte de sapins de Noël
20. Résultats des échantillonnages pour documenter les dénombrements de cyanobactéries à la Baie Missisquoi du lac Champlain à l'été 2009

URBANISME ET ZONAGE

21. Rapport de l'inspecteur en bâtiments
22. Certificats de conformité du plan et des règlements d'urbanisme au schéma d'aménagement
23. Résolution d'appui à Vidéotron pour l'implantation d'une tour de communication près du chemin du Moulin

LOISIRS ET CULTURE

24. Approbation de dépenses pour l'activité du 27 novembre des Nouveaux Horizons pour les Aînés

AFFAIRES EXTERIEURES

25. Rapport de la MRC
26. Don pour la guignolée (voir résolution no. 10-07-172)
27. Demande d'appui à la Coalition Québécoise pour le contrôle du tabac
28. Demande de la part de la Légion Canadienne pour le déneigement de leur stationnement
29. Divers - Fondation éducative Jean-Jacques Bertrand
30. Levée

10-11-258 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Serge Courchesne
appuyé par Clément Galipeau
et résolu

QUE : L'ordre du jour soit adopté tel que présenté en laissant le VARIA ouvert jusqu'à la fin de la séance.

ADOPTÉ

10-11-259 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

Il est proposé par Serge Courchesne
appuyé par Daniel Boucher
et résolu

QUE : Le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 octobre et celui de la séance extraordinaire du 25 octobre 2010 soient adoptés tel que rédigés et lus par les membres du Conseil.

ADOPTÉ

4. COMPTES DU MOIS PAYÉS ET À PAYER

Les comptes suivants sont présentés pour acceptation :

TOTAL DES SALAIRES PAYÉS EN OCTOBRE 2010 : 20 130.87 \$

LISTE DES COMPTES PAYÉS EN OCTOBRE 2010:

C1000680	Serge Courchesne	53.18
C1000681	Superieur Propane inc.	131.37
C1000682	Philipsburg Fire Department	500.00
C1000683	Grenia Matthew	250.00
C1000684	Restaurant Chez Pépé	251.30
C1000685	Concassage Pelletier inc.	9 271.21
C1000686	Smith Sylvie	410.56
C1000687	Magasin Général Pike-River	15.96
C1000688	Jarrold Monette	250.00
C1000689	Ginette Lamoureux Messier	858.11
C1000690	Grant Symington	1 000.00
C1000691	Andrew Monette	506.00
C1000692	Claire Rose	306.67
C1000693	Grant Symington	1 000.00
C1000694	Lise Bourdages	338.60
C1000695	Fédération Québécoise des Municipalités	112.88
I1000157	Receveur général	3 414.75
I1000158	Ministre du Revenu du Québec	7 946.34
I1000159	Telus	440.83
I1000160	Bell Internet haute Vitesse Affaires	85.73
I1000161	Bell Internet haute Vitesse Affaires	74.44
I1000162	Bell Internet haute Vitesse Affaires	86.85
I1000163	Hydro Québec	276.55
I1000164	Hydro Québec	283.06
I1000165	Banque HSBC Canada	3 738.57
I1000166	Bell Mobilité	248.45

Total des comptes payés 31 851.41 \$

LISTE DES COMPTES À PAYER :

C1000696	Jacqueline C. Chisholm	40.00
C1000697	Luc Marchessault	675.00
C1000698	Mélanie Bélisle	477.75
C1000699	Daniel Boucher	858.77
C1000700	Brent Chamberlin	52.37
C1000701	BPR-Infrastructure	1 128.75
C1000702	MRC de Brome-Missisquoi	732.00
C1000703	Ministre des Finances	77.31
C1000704	Ville de Bedford	182.00
C1000705	Régie Intermun. Élimination déchets	2 466.33
C1000706	Christiane Dubé	75.00
C1000707	Arlette Arpin	75.00
C1000708	Aquatech Société de Gestion de l'eau	1 364.16
C1000709	Station Service St-Armand enr.	2 585.62
C1000710	Les Éditions Juridiques FD	223.46
C1000711	Jacques Benoit	209.69
C1000712	Fédération Québécoise des Mun.	83.96
C1000713	Papeterie Coupal (2010) inc.	90.47
C1000714	CDS Produits de Bureau inc.	185.81
C1000715	L.Bourgea & Fils inc.	227.26
C1000716	J.O. Lévesque Ltée	585.98
C1000717	Pièces d'autos de Bedford	79.70
C1000718	Rainville automobile (1975) inc.	262.29
C1000719	Publication du Québec	26.67
C1000720	Centre du pneu F.M.L. inc.	154.08
C1000721	Denis Larocque enr.	56.44
C1000722	G.D.B. inc.	185.30
C1000723	Les Bétons du Coteau Ltée	1 178.42
C1000724	Services Santiaras G. Campbell inc.	282.18
C1000725	L'Homme et Fils enr.	463.13
C1000726	Location Florabec inc.	2 149.13
C1000727	Atlier Mécanique Mobile de l'Estrie	3 531.89
C1000728	Ville de Cowansville	27.60
C1000729	Emco Corporation	12 135.56
C1000730	Groupe Maska inc.	831.35
C1000731	Würth Canada Limitée	1553.16
C1000732	Kemira Water Solutions Canada inc.	1 605.08
C1000733	Sani-Eco inc.	440.57
C1000734	Biolab	176.09
C1000735	Claire Rose	306.67
C1000736	Gilles Cusson inc.	2 457.86
C1000737	Signalisation de l'Estrie inc.	1 439.16
C1000738	Morin Expert ça déménagement	550.00
C1000739	Garage MGO Dupont inc.	917.13
C1000740	Brassard France	25.00
C1000741	Joël Gendreau	37.50
C1000742	Francine Goulet	156.50
C1000743	Penny Herron	100.00
C1000744	Luc Cyr	100.00
C1000745	Jean Trudeau	571.85
C1000746	Pascal Bellon	75.29
C1000747	Chevalier Yvon & Quintal Claudine	14.17

Total des comptes à payer 44 286.46 \$

Je, soussignée, directrice générale de la municipalité, certifie qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses ci haut mentionnées sont projetées par le conseil de la municipalité.

Directrice générale

10-11-260

Il est proposé par Richard Désourdy
appuyé par Serge Courchesne
et résolu

QUE : les comptes ci hauts mentionnés au montant de 20 130.87 \$ de 31 851. 41 \$ et de 44 286.46 \$ soient acceptés et payés ainsi que les factures suivantes :

Acklands Grainger inc. :	350.06 \$
Restaurant chez Pépé :	546.51\$
Quincaillerie Best :	232.08\$
Allied Medical :	226.20\$
HQ Distribution inc.:	475.20\$
CSE Incendie et sécurité :	3 296.39\$
FSM Québec :	102.16\$
Korvette :	52.65\$
Commission Scolaire de Laval :	1 513.00\$
Marc Riel :	17.21\$

ADOPTÉ

10-11-261

FACTURES

Il est proposé par Clément Galipeau
appuyé par Daniel Boucher
et résolu

QUE : les dépenses, totalisant 12 596.64 \$, relatives aux panneaux de « Bienvenue », incluant les factures suivantes soient payées par le surplus accumulées :

Entreprises M.P. :	4 908.75 \$
J.O. Lévesque :	21.22 \$
G.D.B. inc. :	146.51 \$

ADOPTÉ

5. DÉPÔT DU RAPPORT TRIMESTRIEL

Le rapport trimestriel est déposé par la directrice générale.

10-11-262

6. MANDAT À C.I.B. POUR LA MODIFICATION DE LA NUMÉRATION DES COMPTES DU GRAND LIVRE EN 2011

Il est proposé par Richard Désourdy
appuyé par Serge Courchesne
et résolu

QUE : le mandat soit donné à Corporation Informatique Bellechasse (C.I.B.) pour la modification de la numérotation des comptes de grand livre pour la rendre conforme à celle du MAMROT du coût de 425 \$ plus les taxes.

ADOPTÉ

7. RÉCLAMATION DE BELL ALIANT

Bell Aliant a subi des dommages aux fils téléphoniques le 4 octobre 2010 en face du 6 boulevard de la Falaise. La réclamation a été transmise aux assureurs de la municipalité.

8. INTERNET HAUTE VITESSE

La compagnie Viva Wave a logé une plainte. Le projet stagne pour encore quelques semaines.

9. COMPTE-RENDU DES RENCONTRES DU COMITÉ DES COMMUNICATIONS LES 11 ET 29 OCTOBRE 2010
- 10-11-263 9.1 IMPRESSION DU PROCHAIN BULLETIN MUNICIPAL LA « VOIE MUNICIPALE »
- Il est proposé par Richard Désourdy
appuyé par Serge Courchesne
et résolu :
- QUE : l'impression du prochain bulletin municipal « Voie Municipale » soit effectuée par Imprimerie Sur-Del au coût de 0,14 \$ la feuille plus les taxes.
- ADOPTÉ**
- 10-11-264 9.2 VŒUX DES FÊTES DANS LE JOURNAL LE SAINT-ARMAND
- Il est proposé par Richard Désourdy
appuyé par Serge Courchesne
et résolu :
- QU' : un message du temps des fêtes soit publié dans le Journal Le Saint-Armand, en couleur, au coût de 480 \$.
- ADOPTÉ**
- 10-11-265 9.3 DEMANDE AU PACTE RURAL POUR LA MISE SUR PIED D'UN BULLETIN MUNICIPAL
- Il est proposé par Serge Courchesne
appuyé par Richard Désourdy
et résolu :
- QU' : une demande soit présentée au pacte rural pour la mise sur pied d'un bulletin municipal;
- QUE : monsieur le maire Réal Pelletier, soit autorisé à signer, pour et au nom de la municipalité, les documents afférents à ladite demande.
- ADOPTÉ**
- 10-11-266 VOIE MUNICIPALE # 5
- Articles à ajouter :
- Déjeuner des pompiers (date et prix)
 - Fermeture du bureau municipal durant le temps des fêtes
- FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL DURANT LE TEMPS DES FETES**
- Il est proposé par Richard Désourdy
appuyé par Daniel Boucher
et résolu :
- QUE : le bureau municipal soit fermé au public du 23 décembre 2010 au 2 janvier 2011 inclusivement.
- ADOPTÉ**
- 10-11-267 ADOPTION DES SIX (6) RÈGLEMENTS MUNICIPAUX APPLICABLES PAR LA SQ
- Il est proposé par Daniel Boucher
appuyé par Richard Désourdy
et résolu :
- QUE : la municipalité adopte le règlement numéro 103-10, « RM 110, RÈGLEMENT SUR LES SYSTÈMES D'ALARME INTRUSION »
- ADOPTÉ**
- (Voir le règlement en annexe)

- 10-11-268** Il est proposé par Daniel Boucher appuyé par Richard Désourdy et résolu :
- QUE :** la municipalité adopte le règlement numéro 104-10, « RM 220, RÈGLEMENT SUR LE COLPORTAGE »
- (Voir le règlement en annexe)
- ADOPTÉ**
- 10-11-269** Il est proposé par Daniel Boucher appuyé par Richard Désourdy et résolu :
- QUE :** la municipalité adopte le règlement numéro 105-10, « RM 330, RÈGLEMENT CONCERNANT LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT »
- (Voir le règlement et ses annexes en annexe)
- ADOPTÉ**
- 10-11-270** Il est proposé par Daniel Boucher appuyé par Richard Désourdy et résolu :
- QUE :** la municipalité adopte le règlement numéro 106-10, « RM 410, RÈGLEMENT CONCERNANT LE CONTRÔLE DES ANIMAUX »
- (Voir le règlement en annexe)
- ADOPTÉ**
- 10-11-271** Il est proposé par Daniel Boucher appuyé par Richard Désourdy et résolu :
- QUE :** la municipalité adopte le règlement numéro 107-10, « RM 460, RÈGLEMENT CONCERNANT LA PAIX, L'ORDRE ET LES NUISANCES »
- (Voir le règlement en annexe)
- ADOPTÉ**
- 10-11-272** Il est proposé par Daniel Boucher appuyé par Richard Désourdy et résolu :
- QUE :** la municipalité adopte le règlement numéro 108-10, « RM 660, RÈGLEMENT CONCERNANT LE COMMERCE DE GRATTIER »
- (Voir le règlement en annexe)
- ADOPTÉ**

10-11-273

Il est proposé par Clément Galipeau
appuyé par Serge Courchesne
et résolu :

QU' en plus de tout agent de la paix de la Sûreté du Québec, l'inspecteur municipal de la municipalité soit nommé comme fonctionnaire désigné pour l'application des règlements suivants :

- RM 110- Règlement sur les systèmes d'alarme intrusion
- RM 220- Règlement sur le colportage
- RM 330- Règlement concernant la circulation et le stationnement
- RM 410- Règlement concernant le contrôle des animaux
- RM 460- Règlement concernant la paix, l'ordre et les nuisances
- RM 660- Règlement concernant le commerce de regrattier

QUE : la directrice générale soit nommée comme fonctionnaire désigné en l'absence de l'inspecteur municipal.

11. **RAPPORT DU CHEF POMPIER**

Le 20 novembre : une pratique aura lieu au 200, rue Allan.

10-11-274

Il est proposé par Clément Galipeau
appuyé par Richard Désourdy
et résolu :

QU' : un communiqué soit envoyé aux résidents du secteur Philipsburg les avisant de la pratique qui aura lieu au 200, rue Allan, dans le cadre de la prévention prévue au schéma de couverture de risques en incendie, samedi le 20 novembre à compter de 8h.

ADOPTÉ

12. **DATE POUR LA PROCHAINE RENCONTRE DU COMITÉ DU SERVICE DE PROTECTION CONTRE L'INCENDIE**

À déterminer.

13. **RAPPORT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL**

Rien à signaler.

10-11-275

14. **ENGAGEMENT DES CONDUCTEURS DE CHARRUE**

Il est proposé par Daniel Boucher
appuyé par Richard Désourdy
et résolu :

QUE : Messieurs Roland Marchessault et Jacques Pelletier soient embauchés pour conduire les déneigeuses de la municipalité pour la saison d'hiver 2010-2011 au coût de 5 500 \$ chacun, jusqu'à concurrence de 200 heures, payable en cinq (5) versements égaux de 1 100 \$;

QUE : après 200 heures, qu'ils soient payés 20 \$ l'heure.

ADOPTÉ

- 10-11-276 15 LETTRE AU MTQ CONCERNANT LE FAUCHAGE DU BORD DE LA ROUTE 133
- Il est proposé par Richard Désourdy
appuyé par Daniel Boucher
et résolu :
- QUE : la municipalité fasse parvenir une lettre de remerciements au Ministère des Transports du Québec pour les travaux de fauchage du bord de la Route 133.
- ADOPTÉ
- 10-11-277 16. ACHAT D'UN PORTABLE POUR L'INSPECTEUR MUNICIPAL
- Il est proposé par Richard Désourdy
appuyé par Daniel Boucher
et résolu :
- QU' : un ordinateur portable, pour l'inspecteur municipal, soit acheté de Francis Picard au coût de 838 \$ plus les taxes;
- QU' : une souris filaire optique, un sac de transport soient aussi achetés;
- QUE : le total de ces dépenses soit payé à même le surplus accumulé.
- ADOPTÉ
- 10-11-278 17. DEMANDE AU PACTE RURAL POUR LE PROJET DE STABILISATION DES BERGES DE LA BAIE MISSISQUOI
- Il est proposé par Daniel Boucher
appuyé par Serge Courchesne
et résolu :
- QU' : une demande soit présentée au pacte rural pour les travaux de stabilisation des berges de la baie Missisquoi;
- QUE : monsieur le maire Réal Pelletier, soit autorisé à signer, pour et au nom de la municipalité, les documents afférents à ladite demande.
- ADOPTÉ
- 10-11-279 18. UTILISATION DE L'AQUEDUC PENDANT L'HIVER PAR LES UTILISATEURS DU CHEMIN ST-ARMAND
- Il est proposé par Serge Courchesne
appuyé par Richard Désourdy
et résolu :
- QUE : la municipalité de Saint-Armand ne charge pas pour le surplus de consommation d'eau pour les contribuables qui laissent couler l'eau tout l'hiver afin d'empêcher que l'eau gèle dans les conduites;
- QUE : la résolution soit envoyée aux propriétaires des 135, 141 & 159 chemin St-Armand en leur suggérant de laisser couler un robinet de la maison du 15 décembre au 15 mars;
- QUE : la municipalité ne sera pas responsable d'aucun bris des conduites ou du gel de l'eau.
- ADOPTÉ
- 10-11-280 19. COLLECTE DE SAPINS DE NOËL
- Il est proposé par Clément Galipeau
appuyé par Daniel Boucher
et résolu :
- QUE : une collecte de sapins de Noël soit effectuée lundi le 10 janvier 2011.
- ADOPTÉ

20. RÉSULTATS DES ÉCHANTILLONNAGES POUR DOCUMENTER LES DÉNOMBREMENTS DE CYANOBACTÉRIES À LA BAIE MISSISQUOI DU LAC CHAMPLAIN À L'ÉTÉ 2009

Une copie du rapport sera remise aux conseillers. Le conseiller Daniel Boucher s'occupe de faire diffuser ce rapport sur le site internet.

21. RAPPORT DE L'INSPECTEUR EN BÂTIMENTS

Le rapport est déposé.

22. CERTIFICATS DE CONFORMITÉ DU PLAN ET DES RÈGLEMENTS D'URBANISME AU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT

Le certificat de conformité du plan et des règlements d'urbanisme a été reçu le 25 octobre 2010 et certifie leur entrée en vigueur.

10-11-281 23. RÉSOLUTION D'APPUI À VIDÉOTRON POUR L'IMPLANTATION D'UNE TOUR DE COMMUNICATION PRÈS DU CHEMIN DU MOULIN

Il est proposé par Serge Courchesne
appuyé par Richard Désourdy
et résolu :

QUE : la municipalité de Saint-Armand est favorable au projet présenté par Vidéotron, concernant l'implantation d'une tour de communications de 75 mètres de hauteur, localisée sur le lot 31, près du chemin du Moulin.

ADOPTÉ

10-11-282 24 APPROBATION DE DÉPENSES POUR L'ACTIVITÉ DU 27 NOVEMBRE DES NOUVEAUX HORIZONS POUR LES AÎNÉS

Il est proposé par Serge Courchesne
appuyé par Richard Désourdy
et résolu :

QUE : sur réception des factures , les dépenses suivantes soient acceptées et payées, pour le souper-spectacle organisé par « Nouveaux Horizons Pour les Aînés », le 27 novembre prochain :

- La SPEC : 798 \$
- Restaurant l'Impératrice :693 \$
- Autobus Benoit : 316.05 \$

ADOPTÉ

25. RAPPORT DE LA MRC

Madame Marielle Cartier fait un résumé de la dernière réunion de la MRC.

10-11-283 26. DON POUR LA GUIGNOLÉE (VOIR RÉSOLUTION NO. 10-07-172)

Il est proposé par Daniel Boucher
appuyé par Serge Courchesne
et résolu :

QU' : un chèque soit émis à l'ordre de Centre d'Action Bénévole au montant de 150 \$ pour la guignolée 2010, tel que décidé avec la résolution numéro 10-07-172.

ADOPTÉ

10-11-284

27. DEMANDE D'APPUI À LA COALITION QUÉBÉCOISE POUR LE CONTRÔLE DU TABAC

ATTENDU QUE :

- Le tabac est un produit mortel qui cause un très large éventail de maladies;
- Chaque année, plus de 10 000 Québécois décèdent d'une maladie causée par l'usage du tabac;
- La fumée secondaire est dommageable pour la santé;
- La nicotine crée une dépendance extrêmement forte et devient rapidement la principale raison pour laquelle les gens continuent de fumer;
- Le tabac serait interdit si on tentait de l'introduire sur le marché aujourd'hui;
- Le tabagisme est une épidémie industrielle;

En conséquence,

Il est proposé par Daniel Boucher
appuyé par Serge Courchesne
et résolu :

QUE : la municipalité de Saint-Armand endosse la plate-forme de la Coalition québécoise pour le contrôle du tabac;

QUE : la directrice générale soit autorisée à signer le formulaire d'adhésion en tant que responsable pour et au nom de la municipalité de Saint-Armand.

ADOPTÉ

10-11-285

28. DEMANDE DE LA PART DE LA LÉGION CANADIENNE POUR LE DÉNEIGEMENT DE LEUR STATIONNEMENT

Il est proposé par Daniel Boucher
appuyé par Clément Galipeau
et résolu :

QUE : la municipalité de Saint-Armand contribue financièrement au déneigement du stationnement de la Légion Canadienne avec un montant de 300 \$ pour l'hiver 2010-2011.

29. VARIA

DÉPÔT DE DOCUMENTS RELATIFS AU CONGRÈS 2010 DE LA FQM

Le conseiller Daniel Boucher dépose un compte-rendu des ateliers auxquels il a participé lors du congrès 2010 de la FQM.

DEMANDE DE PARTICIPATION FINANCIÈRE DE LA FONDATION ÉDUCATIVE JEAN-JACQUES-BERTRAND

Les membres du Conseil désirent savoir combien d'élèves de Saint-Armand fréquentent l'école Jean-Jacques-Bertrand. Le sujet est reporté à la prochaine séance.

20h55 PÉRIODE DE QUESTIONS

Monique Dupuis : Où en est rendu le projet de stabilisation des berges ?
Budget 2011 réfection du quai ?
Règlement SQ interdiction de stationnement sur le quai ?
Les lignes devraient être refaites.

Colette Litjens : Poteaux après 635, Pelletier Sud sur le pont doivent être changés.

Jean Trudeau: Le rapport sur les cyanos doit être sur le site, sinon comment peut-on s'en procurer une copie.
Concernant la tour projetée par Vidéotron, est-ce qu'elle rencontre la nouvelle réglementation de la MRC ?
Il est incroyable d'avoir 4 tours, de grosses compagnies, et ne pas avoir l'internet à Haute Vitesse !
Sur les pancartes de « Bienvenue » on voit la future gare, où en est rendu ce projet ?
Dans le dernier Journal Le St-Armand, l'article sur l'échangeur sud (A-35), quel est le projet discuté par le maire ?

DIVERS

COMITÉ DES EAUX USÉES DU VILLAGE

Le conseiller Clément Galipeau demande une rencontre avant la fin de l'année.

10-11-286

30. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Serge Courchesne
et unanimement résolu

QUE : la séance soit levée à 21H25.

ADOPTÉ

DIRECTRICE GÉNÉRALE
Jacqueline C. Chisholm

MAIRE SUPPLÉANT
Marielle Cartier